COUNSELING

FICHE PRATIQUE

MIEUX COMPRENDRE LES BESOINS ET LES ATTENTES DES MANAGERS*

Les managers jouent un rôle important dans l'accompagnement des salariés et des proches aidants concernés par le cancer. **La reprise du travail fait partie, pour de nombreux salariés, de leur processus de rétablissement complet** et ils ont souvent besoin d'ajustements concrets pour traverser les moments difficiles dans leur parcours de soin et de consolidation de leur santé.

Le manager se sent souvent démuni en termes de communication et en termes d'organisation du travail face à un salarié en situation de vulnérabilité.

Les défis du manager

Le manager doit à la fois :

Maintenir la productivité d'une équipe

Soutenir la personne salariée

Réduire la pression sur le reste de l'équipe

Faire face à ses propres émotions et à celles de ses équipes

Quand un manager fait appel à votre dispositif, il est important de saisir rapidement si ses besoins concernent :

- ✓ **lui-même**
- ✓ **un salarié ou un proche aidant concerné par le cancer**
- ✓ **une équipe de travail**

Même si les trois aspects interagissent, il est préférable de commencer à travailler sur le thème le plus urgent à aborder et à traiter.

Aider le manager à :

PRENDRE EN COMPTE SES PROPRES ÉMOTIONS	SOUTENIR UN SALARIÉ OU UN PROCHE AIDANT CONCERNÉ PAR LE CANCER	PRENDRE SOIN D'UNE ÉQUIPE
> Trouver et adopter une posture émotionnelle confortable > Demander de l'aide > Savoir orienter > Prendre conscience de ses limites	> Être à l'écoute > Voir avec le salarié les solutions auxquelles il a pensé > Connaître les dispositifs existants > Demander au salarié s'il désire ou non partager sa situation avec les autres	> Identifier l'impact du cancer sur l'équipe > Comprendre les inquiétudes et les réactions émotionnelles fortes > Expliquer à l'équipe ce qui se passe > Inviter l'équipe à faire des propositions

**La forme masculine utilisée dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes, et ce dans le but d'alléger le texte.*

© COMMENT DIRE 2018

COMMENT DIRE